

Scénarios de financement

Les scénarios de financement présentés visent la mise en œuvre des actions identifiées dans le plan d'action découlant du plan de gestion sur la voirie forestière élaboré.

Parmi les actions identifiées, les actions ponctuelles peuvent être financées par des programmes ou des fonds permettant de financer des projets s'échelonnant sur une période définie.

Les actions qui doivent être faites de façon récurrente nécessitent quant à elles de développer de nouvelles approches de financement. Certaines actions en lien avec la fermeture de chemins existants, la fermeture de nouveaux chemins, le retrait ou le remplacement de traverses de cours d'eau problématiques pour l'habitat aquatique et l'optimisation de l'entretien des chemins forestiers entrent dans cette catégorie.

Le rapport de Del Degan et Massé (2013) sur les « hypothèses de financement du réseau de chemins multiusages à l'intention du travail de réflexion des CRRNT » propose des pistes pouvant s'appliquer au besoin de financement de la démarche actuelle. Le système de vignette proposé en est directement issu.

Étape préliminaire afin que les démarches de financement soient fructueuses

Avant d'effectuer les démarches d'obtention de financement, il est nécessaire d'établir les cibles à atteindre pour chaque action mise en œuvre. En fixant les cibles, il sera possible de déterminer les montants à réunir, et de déterminer la contribution à atteindre pour chaque source de financement.

1) Fermeture de chemins : chemins existants

Les programmes 3, 13 16 et 17 pourraient contribuer à la réalisation de bancs d'essai

La création de l'arbre décisionnel pourrait être appuyée par le programme 13

Les programmes numéro 1, 2, 4, 5 et 6 du tableau plus bas pourraient permettre de financer une partie des fermetures de chemin qui seront priorisées sur le territoire.

Toutefois, ces programmes ne permettent pas de couvrir l'ensemble des besoins identifiés en lien avec la fermeture de chemins.

Le financement des fermetures de chemin pourrait se réaliser par la création d'un programme ou d'une entente spécifique à la région en se basant sur la présence du caribou et du saumon. Cette stratégie demande une forte mobilisation des acteurs afin de démontrer la nécessité d'obtenir un tel financement.

Le financement des fermetures de chemin pourrait également provenir d'une adaptation des programmes actuels, tel que le Programme de remboursement des chemins multi-ressources qui pourrait comprendre un volet fermeture de chemins.

Le budget alloué pour la réalisation des travaux sylvicoles pourrait également englober les travaux de remise en production des chemins refermés.

2) Fermeture de chemins: nouveaux chemins dont la fermeture est planifiée

Les programmes 3, 13 16 et 17 pourraient contribuer à la réalisation de bancs d'essai

La création de l'arbre décisionnel pourrait être appuyée par le programme 13.

Par la suite, les économies réalisées par l'industrie lors de la construction de chemin à courte durée pourraient être investies dans le démantèlement.

Le budget alloué aux travaux sylvicoles pourrait permettre de compléter les travaux.

3) Retrait ou remplacement de traverses de cours d'eau causant un apport de sédiments ou une fragmentation de l'habitat aquatique

Les programmes 3, 13 16 et 17 pourraient contribuer à la réalisation de bancs d'essai

La création de l'arbre décisionnel pourrait être appuyée par le programme 13

Les programmes numéro 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11 et 12 du tableau plus bas pourraient permettre de financer une partie des travaux de retrait ou de remplacement des traverses de cours d'eau problématiques.

Le financement du retrait ou du remplacement des traverses de cours d'eau pourrait se réaliser par la création d'un programme ou d'une entente spécifique à la région en se basant sur la présence du saumon. Cette stratégie demande une forte mobilisation des acteurs afin de démontrer la nécessité d'obtenir un tel financement.

Le financement du retrait ou du remplacement des traverses de cours d'eau pourrait également provenir d'une adaptation des programmes actuels, tel que le Programme de remboursement des chemins multi-ressources qui pourrait comprendre un volet fermeture de chemins.

Une autre possibilité consiste à mettre en place un fonds commun rassemblant les divers acteurs qui pourraient contribuer selon différentes proportions : Industrie, rivières à saumon, véhicules hors-route, Conseil de l'eau (via fonds eau), MFFP. Le remplacement des traverses problématiques pourrait notamment faire l'objet de contributions puisque l'installation de structures plus durables servirait également à l'accès au territoire.

Une autre option à explorer est la mise en place d'un système de vignettes pour les utilisateurs des chemins multiressources (dans le style des vignettes de stationnement). La somme amassée pourrait servir à l'amélioration des traverses de cours d'eau problématiques pour la qualité de l'habitat aquatique. Les projets pourraient être clairement identifiés dans chacune des UA afin d'assurer la traçabilité lors de l'utilisation des sommes recueillies. Cette formule est d'ailleurs

recommandée dans le rapport sur les hypothèses de financement du réseau des chemins multiusages à l'intention du travail de réflexion des CRRNT de Del Degan et Massé réalisé en 2013.

4) Utilisation de traverses de cours d'eau amovibles

Les programmes 3, 13 16 et 17 pourraient contribuer à la réalisation de bancs d'essai

La création de l'arbre décisionnel pourrait être appuyée par le programme 13.

Par la suite, le financement des traverses de cours d'eau amovibles serait du ressort de l'industrie. L'évitement de l'installation de ponceaux devrait permettre d'amortir le coût d'acquisition.

5) Optimisation de la planification

La documentation des éléments à considérer pour optimiser la planification et le processus permettant de les prendre en compte pourraient être appuyés par le programme 13.

Ce travail pourrait également être effectué à même le budget de fonctionnement des organisations impliquées dans la planification de la voirie forestière.

Une fois les éléments à considérer et le processus défini, ils seront intégrés à même le processus de planification et ne devraient pas entraîner de coûts supplémentaires.

6) Optimisation de l'entretien des chemins et des traverses de cours d'eau

Le programme 13 pourrait permettre de financer la mise à jour des outils de formation sur l'entretien, de même que la formation elle-même.

Un partenariat avec FPInnovations, qui offre ce type de formation, pourrait également être envisagé pour la formation de ses membres.

De plus, la mise en place d'un système de vignettes pour les utilisateurs des chemins multiressources (dans le style des vignettes de stationnement) pourrait être mise en place. La somme amassée pourrait servir à l'amélioration de l'entretien des chemins problématiques pour la qualité de l'habitat aquatique. Les projets pourraient être clairement identifiés dans chacune des UA afin d'assurer la traçabilité lors de l'utilisation des sommes recueillies. Cette formule est d'ailleurs recommandée dans le rapport sur les hypothèses de financement du réseau des chemins multiusages à l'intention du travail de réflexion des CRRNT de Del Degan et Massé réalisé en 2013.

7) Sensibilisation des utilisateurs aux enjeux de qualité du milieu aquatique et de fragmentation du couvert forestier

Les programmes 8, 9, 13, 14, 15 et 16 pourraient permettre de financer des actions de sensibilisation.

8) Expérimentation de traverses de cours d'eau alternatives

Les programmes 3, 13 16 et 17 pourraient contribuer à la réalisation de bancs d'essai.

Par ailleurs, des projets de recherche pourraient être élaborés en partenariat avec des chercheurs de l'INRS, de l'ULaval, l'UQAR ou FPInnovations.

Le CRSNG et le FQRNT sont des sources potentielles de financement pour des projets de plus grande envergure.

Code	Programme/fonds	Organisation responsable	Objectif	Projets admissibles	Projet non recevable	Durée	Financement maximum	Date limite dépôt	Lien	Action qui cadre
1	Programme d'intendance de l'habitat pour les espèces en péril (PIH)	Gouvernement du Canada, Environnement et changements climatiques	Contribuer au rétablissement des habitats importants des espèces en voie de disparition, menacées ou en péril			Annuel ou pluriannuel	Entre 25 000\$ et 100 000\$. Rapport 1 : 1 (pour chaque 1\$ investi par le PIH, le bénéficiaire doit lever 1\$)	23-févr-18	https://www.canada.ca/fr/environnement-cl	Fermeture de chemins existants dans l'habitat du caribou
2	Fonds de rétablissement des espèces en péril (FREP)	WWF	Rétablissement et protection des espèces en péril						http://www.wwf.ca/fr/conservation/	Fermeture de chemins existants dans l'habitat du caribou
3	Programme d'encouragements fiscaux pour recherche scientifique et développement expérimental (RS-DE)	Gouvernement du Canada	Stimuler la recherche et le développement dans l'entreprise privée	Les travaux doivent respecter la définition d'activités de recherche scientifique et de développement expérimental du paragraphe 248 (1) de la Loi de l'impôt sur le revenu			Déduction des dépenses pour R&D		https://www.canada.ca/fr/agence-revenue/se	Acquisition de connaissance/bancs d'essaï/traverses à gué
4	Programme de financement communautaire ÉcoAction	Gouvernement du Canada	Contribuer à la conservation et à la qualité de l'eau douce	Projet communautaire visant à améliorer l'environnement	Projets provenants de: entreprises, milieux éducatifs, particuliers et gouvernements fédéral, municipaux, provinciaux			21-mars-18	https://www.canada.ca/fr/environnement-cl	Fermeture de chemins; Retrait ou remplacement de traverses de cours d'eau
5	Fondation Hydro-Québec pour l'environnement	Hydro-Québec	Projets concrets dont les retombées environnementales et sociales servent les intérêts des collectivités	Projets qui traduisent la volonté des collectivités locales de gérer de façon responsable et durable les milieux naturels sur lesquels elles sont susceptibles de laisser une empreinte	Sensibilisation, acquisition de connaissance, recherche, récrétourisme, récurrents, activités en cours de réalisation, création ou mise à jour de banques de données, découlant d'obligations prescrites)		max 100 000\$, dont 10 % en éducation/mise en valeur	1 février et 15 septembre	https://fondationdelafaune.qc.ca/programm	Fermeture de chemins, retrait des traverses de cours d'eau problématiques
6	Fondation Echo	Fondation privée	Projets visant la protection de sites naturels d'importance. Initiatives environnementales concrètes conçues pour promouvoir et améliorer les pratiques environnementales durables	Projets issus d'organismes de bienfaisance enregistré (pouvant émettre des reçus officiels pour dons)			10 000\$ à 200 000\$		http://www.fondationecho.ca/	Fermeture de chemins, retrait des traverses de cours d'eau problématiques
7	Restauration des traverses de cours d'eau	MFFP	Projets visant à restaurer les traverses de cours d'eau sur des chemins multiusages qui ne sont pas utilisés par l'industrie	Reconstruction de ponts, travaux sur un pont permettant d'atteindre les charges légales; remplacement de ponceaux sur des cours d'eau faisant partie d'un chemin carrossable construit sur les terres du domaine de l'état	Structures en parallèle comportant plus de 2 tuyaux, construction de nouvelles traverses, travaux de réfection ou d'entretien		Le montant total des travaux pour chaque projet doit être supérieur à 10 000\$	01-juin-18	https://mffp.gouv.qc.ca/wp-content/uploads	Remplacement de traverses de cours d'eau
8	Programme d'amélioration de la qualité des habitats aquatiques (AQHA)	Fondation de la faune du Québec	Aide financière aux initiatives de conservation, d'amélioration ou de restauration de l'habitat des poissons d'intérêt pour la pêche ayant pour objectif d'améliorer ou restaurer l'habitat aquatique en augmentant la productivité des habitats et en protégeant ou améliorant la biodiversité du milieu.	Plan d'eau accessible au public, bénéfice direct pour la faune aquatique, ne pas présenter de problèmes majeurs découlant de travaux de voirie ou d'activités agricoles; encadrement par des spécialistes du domaine. S'inscrire dans un des champs d'intervention suivant: planification par bassin versant, étude d'avant-projet, aménagement d'habitat, restauration de la biodiversité d'origine, transfert de connaissance et sensibilisation, évaluation des résultats fauniques.	Acquisition de connaissance, réfection barrages de castors, dragage, production de poisson, étude d'impact, stabilisation des berges (sauf si essentiel à la protection habitat du poisson), aménagements de sites de pêche, construction ou réfection de ponts ou de ponceaux		24 mois maximum	1 octobre et 1er février	http://www.fondationdelafaune.qc.ca/docu	Retrait de traverses de cours d'eau, sensibilisation
9	Fondation pour la conservation du saumon atlantique (FCSA)	Fondation pour la conservation du saumon atlantique (FCSA)	Contribuer à la constitution de stocks sains et durables de saumon sauvage de l'Atlantique	Élaboration de plans de conservation du saumon et de ses habitats pour un bassin versant; conservation, restructuration et restauration des populations de saumon et de leurs habitats, restauration de l'accès du saumon à ses habitats, sensibilisation et éducation du public à l'importance du saumon et de ses habitats; projets de recherche appliquée (fonds limités)			5 000\$ à 50 000\$	15-nov-18	http://www.salmongconservation.ca/fr/appli	Retrait de traverses de cours d'eau; remplacement de traverses de cours d'eau; sensibilisation; banc d'essaï traverses à gué (financement limité)
10	Programme de partenariats relatifs à la conservation de la pêche récréative (PPCPR)	Pêches et Océans Canada	Projets de restauration de l'habitat de la pêche récréative menés par les groupes de pêche récréative et de pêche à la ligne, les organismes voués à la conservation des pêches, et les groupes autochtones pour reconstruire et réhabiliter l'habitat du poisson au Canada	Restauration de l'habitat dans les cours d'eau, les lacs et les plaines d'inondation, amélioration de l'accès des poissons, contrôle et stabilisation de l'érosion des chenaux de cours d'eau et des rives				contacter personne ressource	http://www.dfo-mpo.gc.ca/pnw-ppe/rpcpr-p	Retrait de traverses de cours d'eau; remplacement de traverses de cours d'eau;
11	Forêt et eau douce	WWF	Protéger, gérer et restaurer les plans d'eau douce au moyen d'aires protégées et de pratiques de foresterie durable						http://www.wwf.ca/fr/conservation/	Retrait de traverses de cours d'eau; bancs d'essaï traverses à gué
12	Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR)	MAMOT	Investir dans des projets mobilisateurs ayant un rayonnement régional, dont soutenir les secteurs d'activités phares de la région que sont l'exploitation et l'aménagement forestier, l'agroalimentaire, les pêches et l'aquaculture, l'industrie éolienne et le tourisme.	Projets visant à développer et consolider les infrastructures en terre publique; projets qui favorisent la reconnaissance des secteurs forestiers et fauves; contribuer à la consolidation de l'industrie touristique	Dépenses liées à des projets réalisés, portion remboursable des taxes, administration	3 ans maximum	Entreprise privée: 50 % des dépenses admissibles; tous les autres projets: 80 % des dépenses admissibles; contribution du bénéficiaire au projet peut prendre la forme de ressources financières, humaines ou matérielles	Surveiller les prochains appels	https://www.mamot.gouv.qc.ca/developpement	Retrait et remplacement de traverses de cours d'eau

13	Programme de gestion intégrée des ressources pour l'aménagement durable de la faune en milieu forestier (GIR)	Fondation de la faune du Québec	Aide financière aux initiatives de mise en valeur et de préservation des habitats de la faune exploitée en milieu forestier public, qui suscitent la participation active des principaux acteurs de l'implantation d'une gestion intégrée des ressources.	Développement de projets et d'outils favorisant une meilleure intégration des besoins de la faune exploitée en milieu forestier, notamment lors des différents exercices de planification forestière: 1) Outils et savoir-faire 2) Aménagement intégré forêt-faune (réalisation et suivi de travaux expérimentaux) 3) Sensibilisation et transfert de connaissance	24 mois	maximum 70 % coût du projet; contribution du promoteur est d'au moins 30 % (nature ou espèce)	1er novembre 2017	http://www.fondationdelafaune.qc.ca/initiat	Arbres décisionnels, optimisation de la planification et de l'entretien, bancs d'essai, formation, sensibilisation	
14	Programme AGIR pour la faune	Fondation de la faune du Québec	Susciter l'engagement des propriétaires d'habitats fauniques et des acteurs impliqués dans la planification d'actions de conservation, de restauration et d'aménagement de milieux naturels. Informer les acteurs concernés sur la valeur écologique de ces habitats et les moyens de les conserver ou de les mettre en valeur	Aménagement d'habitat, conservation volontaire, plan de conservation, transfert de connaissance, sensibilisation	Espèces et habitats fauniques déjà couverts par un autre programme de la fondation; aménagement ou entretien de ponceau, aménagement de structure de contrôle d'espèces fauniques, aménagement de sentiers, développement de techniques d'inventaire, création d'un réseau de suivi de la population	24 mois	maximum 50 % des coûts admissibles, 60 % si espèce faunique prélevée; jusqu'à 50 000\$	1 octobre et 1er février	http://www.fondationdelafaune.qc.ca/docur	Sensibilisation
15	Programme d'aide financière aux véhicules hors route (volet protection de la faune et des habitats fauniques)	Fondation de la faune du Québec	Réalisation d'études, de plans et devis, de travaux sur les sentiers; acquisition de matériel ou tenue d'activités relatives à la protection de la faune et des habitats fauniques, directement en lien avec la pratique du VHR		Projets visant la gestion du castor, projets pouvant avoir un impact négatif sur la faune	24 mois	maximum 75 % des dépenses admissibles	15-avr-18	http://www.fondationdelafaune.qc.ca/initiat	Sensibilisation
16	Programme de valorisation, d'aménagement et de restauration des habitats du saumon atlantique	fondation de la faune du Québec	Améliorer ou restaurer l'habitat du saumon atlantique en augmentant la productivité faunique des habitats, soit le nombre ou la taille des individus, et en protégeant ou améliorant la biodiversité du milieu	Étude d'avant-projet; Aménagement d'habitat; Suivi des aménagements;	Construction ou réfection de ponts ou ponceaux; Stabilisation des berges;	Étude d'avant-projet et suivi: 40 000\$; aménagement: 150 000\$	maximum 80 % des coûts admissibles	Appel à projet à venir	http://www.fondationdelafaune.qc.ca/initiat	Retrait de traverses de cours d'eau; banc d'essai sur les traverses à gué aménagées
17	Programme de financement de la Fédération canadienne de la Faune	Fédération canadienne de la faune	Appuyer des projets qui visent la protection des habitats fauniques et qui font la promotion de l'utilisation avisée des ressources naturelles			1 an	500 \$ à 5000\$	1er septembre	http://www.cwf-tcf.org/assets/pdf/fr/guideli	Sensibilisation et transfert/banc d'essai
18	Subvention de recherche et de développement appliquée (RDA)	Conseil de recherche en sciences naturelles et génie du Canada	Les subventions de RDA appuient des projets de recherche et développement appliquée bien définis menés conjointement par des chercheurs des collèges et leurs partenaires du secteur privé			1 à 3 ans		Aucune date limite	http://www.nserc-crsng.gc.ca/Professors-Prc	Bancs d'essai
19	Programme de partenariat financier pour la restauration des traverses de cours d'eau	MFFP	Améliorer, réparer ou remplacer les structures requises pour l'aménagement des traverses de cours d'eau sur les chemins qui ne sont pas utilisés par l'industrie forestière	Amélioration ou réfection de ponts ou de ponceaux (drainage exclus) sur des cours permanents ou intermittents; Remplacement d'un pont ou ponceau; Cas d'urgence touchant les traverses de cours d'eau	Chemin inscrits à la PRAN; Installation de structures en parallèle comportant plus de deux tuyaux		Ponts: 80 % des coûts des matériaux et installation jusqu'à un maximum de 12 000\$; Arches: 80 % des coûts des matériaux et installation; Ponceaux: 100% des coûts d'achat et de transport (installation exclue); Frais professionnels: 100% calcul de débit - plans et devis - avuis	Le programme est terminé et pourrait être relancé	https://mffp.gouv.qc.ca/publications/forsets/	Retrait ou remplacement de traverses de cours d'eau
20	Programme de remboursement des coûts de chemin	MFFP	Développer les chemins d'accès aux ressources du milieu forestier ainsi qu'à maintenir et à améliorer le réseau afin qu'il soit sécuritaire pour les divers utilisateurs.	Programme destiné aux propriétaires et détenteurs de PRAU. Construction, amélioration et réfection d'un chemin multiressource hors chantier de récolte ou d'un chemin principal passant dans un	Forêt publique uniquement;		90 % des coûts	Enveloppe annuelle	https://mffp.gouv.qc.ca/publications/forsets/	Retrait ou remplacement de traverses de cours d'eau
21	Programme d'aménagement durable des forêts (PADF)	MFFP	Contribuer au processus d'élaboration et de consultation des PAFI en permettant, entre autre, de favoriser l'acquisition de connaissances et la documentation des différents enjeux régionaux et locaux liés aux préoccupations des TGIRT	Les participants des TGIRT via l'organisme responsable (MRC de Bonaventure)	Projets à durée déterminée et projets à coût total connu portant sur l'acquisition de connaissances de différents enjeux, en particulier ceux liés aux préoccupations des TGIRT, afin d'appuyer les décisions et les orientations associées à la planification forestière			Enveloppe de 116 000\$ par année pendant 3 ans		Coordination et suivi de la mise en œuvre du plan d'action